

Mouthiers sur Boëme

SOMMAIRE

Conseil municipal	13 septembre	p 2
Assurance groupe		p 3
Déchets des professionnels		p 3
Projet éolien		p 3
Médiathèque en chantier		p 4
Bibliothèque		p 4
La crèche a 20 ans		p 5
et l'EPAD a 25 ans		p 5
Buffet concert Jumelage		p 6
Béatrice Bruguera expose		p 6
Secours populaire		p 6
Randonnées de Boëme		p 7
Etat Civil		p 8
Agenda octobre-novembre		p 8



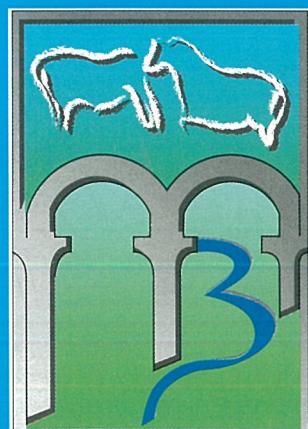
Notre Foyer résidence devenu EPAD, plus vieux d'n quart de siècle.

Photo Alain PORTE

VOISINS SOLIDAIRES ET VIGILANTS

Bulletin
BULLETIN
d'Information locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 331
OCTOBRE
2013



Mouthiers sur Boëme

C'est en ANGELETRRE que le concept « VOISINS VIGILENTS » est né.

A MOUTHIERS SUR BOËME, un quartier, après que l'un des habitants ait été victime d'un cambriolage, nous a demandé de réfléchir à la mise en place de ce concept.

Nous comprenons fort bien que les victimes soient traumatisées et restent inquiètes à la suite de cette violation de domicile.

Lors du dernier conseil municipal, le lieutenant BONIS, commandant la communauté de brigade de BLANZAC, est venu nous présenter l'opération et a répondu aux questions des élus.

La veille, l'association des maires de CHARENTE, avait fait à DIRAC une présentation de « VOISINS VIGILENTS » devant une trentaine de maires du département.

La mise en place de cette opération peut sans doute apaiser l'inquiétude des personnes âgées ou de ceux absents de leur domicile (travail, vacances, etc...).

Il convient cependant de noter, d'après les chiffres fournis par la gendarmerie, que sur notre commune, la délinquance est stable, voire même en légère baisse sur les années 2012 et 2013.

Il est vrai que les médias relaient avec moult détails les cambriolages ou les agressions survenus partout en France,

cela ne peut que renforcer un sentiment d'inquiétude et d'insécurité

Quoi qu'il en soit, nous sommes persuadés que chacun d'entre nous, peut, dès aujourd'hui, agir à titre préventif en notant ce qui semble anormal :

- un véhicule qui circule doucement dans le quartier et fait plusieurs passages, (description du véhicule, si possible immatriculation),

- un ou plusieurs personnes inconnues qui rôdent autour des maisons fermées ou pas...

Ces informations communiquées à la mairie ou à la gendarmerie peuvent se révéler importantes.

Le sens civique de chacun doit être en alerte lorsqu'il est constaté une attitude inhabituelle.

Cela sous-entend que chacun d'entre nous a un rôle à jouer pour la protection de son entourage.

C'est un état d'esprit de bon citoyen et non un flottage ou de la délation : vaste débat.

Voilà pourquoi nous vous invitons à échanger sur ce sujet lors d'une réunion publique le

6 NOVEMBRE à 20 HEURES
salle Gilles PLOQUIN
En présence de la gendarmerie.

Le Maire
Cécile FORGERON

CONSEIL MUNICIPAL du 13 SEPTEMBRE

Dispositif participation citoyenne « voisins vigilants »
Le lieutenant de la gendarmerie de Blanzac expose au conseil municipal les principes du concept de participation citoyenne « voisins vigilants » visant à établir une solidarité et une vigilance des habitants d'un même quartier afin de créer un lien de confiance pour faire baisser la délinquance et le sentiment d'insécurité que peut ressentir la population.
Il préconise d'organiser une réunion publique pour connaître les attentes et les craintes de la population.
Cette réunion sera organisée le MERCREDI 6 NOVEMBRE à 20 H à la salle Gilles Ploquin.

Lotissement la Chauveterie

Le conseil municipal entérine le choix de la commission d'appel d'offres intercommunale quant au choix de l'entreprise chargée des travaux de VRD (Voirie Réseaux Divers), l'entreprise GATINEAU, pour un montant de 94 359,02 € TTC.
La part communale s'élève à 64 226,04 € TTC
La part de l'intercommunalité s'élève à 30 132,98 € TTC.

Médiathèque-Mobilier

Après analyse des offres, le bureau Perspective Aménagement de Limoges est retenu pour un montant de 76 958 € TTC; le fournisseur sera contacté pour une rencontre avec le comité communal de lecture afin de présenter le mobilier et l'évolution possible de l'aménagement par rapport à la proposition de base.

Les demandes de subventions concernant le mobilier et l'informatique seront déposées auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Médiathèque-avantages travaux

Lot 2 Gros oeuvre : + 513,32 € TTC pour travaux en plus et moins values
+ 1 768,17 € TTC pour réalisation d'une patine sur les pierres neuves suite aux exigences de l'Architecte des Bâtiments de France.
Lot 5 Menuiseries extérieures alu : + 919,05 € TTC pour pose boîtiers commandes électriques ouvertures
Lot 12 chauffage : + 1 790,10 € TTC pour modifications évacuation fumées
Lot 13 électricité : + 3 851,12 € TTC pour remplacement appareils d'éclairage et câblages
Renouvellement contrat gaz Club House Foot
Renouvellement pour 3 ans avec GDF SUEZ aux conditions suivantes :
-abonnement annuel : 173,76 € HT
-consommation : 0,05267 €/kwh

Prochaine réunion publique du Conseil Municipal

**VENDREDI
11 OCTOBRE
20 H 30**

Assainissement collectif

Le conseil municipal accepte le devis de AGUR pour l'installation d'une télésurveillance à la station d'épuration. Montant du devis : 3 565,90 € TTC.

Effacement des réseaux « rue du Fournil »

Le conseil municipal accepte les propositions du SDEG16 relatives à l'effacement des réseaux, à savoir :

- réseau électrique : pas de participation financière de la commune
- réseau communications électroniques : participation financière de la commune pour 10 295,52 €
- éclairage public : participation financière de la commune pour 1 286,77 €

Contrat d'Avenir

Le conseil décide de recruter une personne remplissant les conditions pour bénéficier d'un contrat d'avenir en CDD d'un an renouvelable 2 fois. Il est fait appel à la Mission Locale pour l'aide au recrutement.

Contrat Unique d'Insertion

Le conseil municipal décide de prolonger d'un an le Contrat Unique d'Insertion dont bénéficie Mme MOTARD au sein de la bibliothèque municipale.

Rapport 2012 CALITOM

Le conseil municipal prend acte du rapport 2012 d'activité du service.

Rapport 2012 Communauté de Communes Charente Boème Charraud

Le conseil municipal prend acte du rapport 2012 d'activité du service.

Parcours de santé

Le conseil retient l'offre de la société AGORA pour les agrès enfants et adultes ainsi que pour les tables, bancs, poubelles pour un montant total de 13 931,01 € TTC.

Admission en non valeur

A la demande de la Trésorerie, le conseil admet en non-valeur la somme de 23 € correspondant à une taxe d'urbanisme sur la construction d'un abri de jardin non recouvrable.

Personnel communal - contrat assurance groupe

Le conseil municipal décide d'adhérer au contrat d'assurance groupe risques statutaires contracté par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale en direction du personnel communal.

Cotisations : 5,98% pour les agents CNRACL et 1,06% pour les agents non CNRACL et non titulaires.

Indemnités conseil receveur municipal

Suite au changement de trésorerie, le conseil décide d'attribuer au nouveau perceuteur l'indemnité annuel pour prestations de conseil.

Modifications budgétaires

Commune
dépenses de fonctionnement :
art 61523 voirie et réseaux + 2 000 €
art 6231 annonces-insertions + 800 €
art 6232 fêtes et cérémonies + 1 100 €
recettes de fonctionnement :
art 040/722 travaux en régie + 3 900 €
dépenses d'investissement :
art 040/2313 travaux en régie cimetière + 800 €
art 040/2315 travaux en régie parcours de

santé + 3 100 €
art 2111/231 achat terrain parcours de santé + 3 400 €
art 2111/254 achat terrain la Chauveterie - 10 000 €

art 21316/247 jardin du souvenir + 2 200 €
art 2183/137 video projecteur + 5 000 €
art 2183/232 informatique médicat + 14 900 €

art 2184/232 mobilier médiathèque - 44 400 €
art 2188/231 achat agrès + 14 000 €
art 2188/237 récupérateurs eau jardins familiaux + 1 900 €

art 2312/237 travaux jardins familiaux - 1 900 €
art 2313/232 travaux médiathèque + 5 000 €
art 2313/252 travaux rue du Fournil + 4 216 €

art 2315/231 parcours de santé - 18 216 €
art 2315/248 VRD la Chauveterie + 20 000 €

Agence technique départementale

Le conseil municipal décide de compléter sa délibération du 7 mai 2013 concernant le retrait des services de l'Etat en décidant d'adhérer au projet de création d'une agence technique départementale avec participation financière de la commune.

Extension assainissement avenue du 24 aout 1944

Pour faire suite à sa délibération du 5 juillet décidant l'extension du réseau d'assainissement, le conseil valide le document d'arpentage pour l'achat de 42 m², la reconstruction de la clôture, la replantation de 3 arbres.

Crèche familiale

Le conseil municipal décide de modifier le règlement intérieur de la crèche suite au rapport de contrôle effectué par la CAF; le règlement doit préciser « qu'aucune condition d'activité professionnelle ou assimilée du ou des parents n'est exigée ».

Personnel communal

Suite à des promotions internes (adjoint administratif 1^{re} classe et attaché principal) le conseil décide de supprimer deux anciens postes (adjoint administratif 2^{me} classe et attaché).

Problèmes des chiens

Suite à de nombreuses plaintes pour bruits de voisinage occasionnés par les chiens, le conseil décide de rappeler aux propriétaires les règles en la matière.

Aménagement de voirie devant la crèche

Une nouvelle réunion aura lieu avec les riverains dans le cadre de l'aménagement de la voirie.



**JEUDI
10 ET 24**

ASSURANCE GROUPE

Les collectivités territoriales peuvent être confrontées à l'absentéisme de leurs agents: maternité, maladie, longue maladie, accident du travail ou maladie professionnelle.

Il appartient à la collectivité de continuer à verser tout ou partie des salaires des agents, et le cas échéant, de pourvoir au remplacement des agents absents.

Aussi, les collectivités doivent supporter la charge de 2 salaires: celui de l'agent et celui de son remplaçant.

Le centre de gestion de la Charente a donc mis en place un contrat d'assurance

permettant le versement du salaire de l'agent absent par l'assureur, et ainsi permettre plus facilement et sans charges supplémentaires, le recrutement d'un agent de remplacement.

Les collectivités doivent également supporter les charges des accidents du travail de leurs agents: frais médicaux et salaires dans leur intégralité.

Ces sommes peuvent être très importantes. D'où l'intérêt d'un contrat d'assurance mutualisant les risques entre plusieurs centaines de collectivités.

Le contrat groupe a été obtenu après le lancement d'un appel d'offres fédéré par le Centre de Gestion des Personnels des collectivités territoriales de la Charente.

En solitaire, la commune n'aurait pu obtenir un contrat plus intéressant.

Elle participe ainsi de façon solidaire aux aléas vécus par d'autres collectivités.

Déchets des professionnels

En France depuis de nombreuses années, les communes ou leurs groupements qui ont la charge de la gestion des ordures ménagères, peuvent collecter et traiter les déchets des professionnels.

Ceci n'est nullement une obligation, ni pour les collectivités, ni pour les professionnels. Ceux-ci peuvent librement faire appel à des entreprises spécialisées dans les déchets.

Cependant, et c'est le cas en Charente, si les collectivités assurent la gestion, la loi fait obligation aux communes ou à leurs groupements, de facturer ces prestations par une redevance. La loi fait également obligation que cette redevance équilibre le coût du service aux professionnels et soit proportionnelle au service rendu.

Ainsi, en Charente aujourd'hui, les déchets de plus de 300 professionnels sont collectés avec les déchets ménagers.

Les entreprises artisanales ou commerciales concernées sont équipées de bacs de 660 litres dont la facturation varie selon le type de déchets : 4,7 centimes/litre pour le non triés (type sacs noirs des ménages), 2 c pour les emballages et le papier, 1,2 c pour les biodéchets. le tarif s'adapte au nombre de semaine d'activité du professionnel.

Ces tarifs ne concernent que la collecte en porte à porte et le traitement qui suit cette collecte. Les apports de déchets professionnels en déchetterie sont facturés mensuellement et vont de la gratuité pour certains déchets (cartons, cartouche d'imprimante...) à XXX euros le kg ou le litre pour les déchets dangereux (solvants...).

Actuellement dans la communauté de communes, les professionnels sont démarchés pour ajuster les tarifs en cours avec la réalité des volumes collectés. Simultanément des propositions sont faites pour diminuer les volumes et inciter au tri. Il demeure que les nouvelles propositions peuvent ne pas convenir à ces professionnels qui pourront librement faire appel aux services de sociétés privées pour l'enlèvement et le traitement de leurs déchets.



PROJET ÉOLIEN

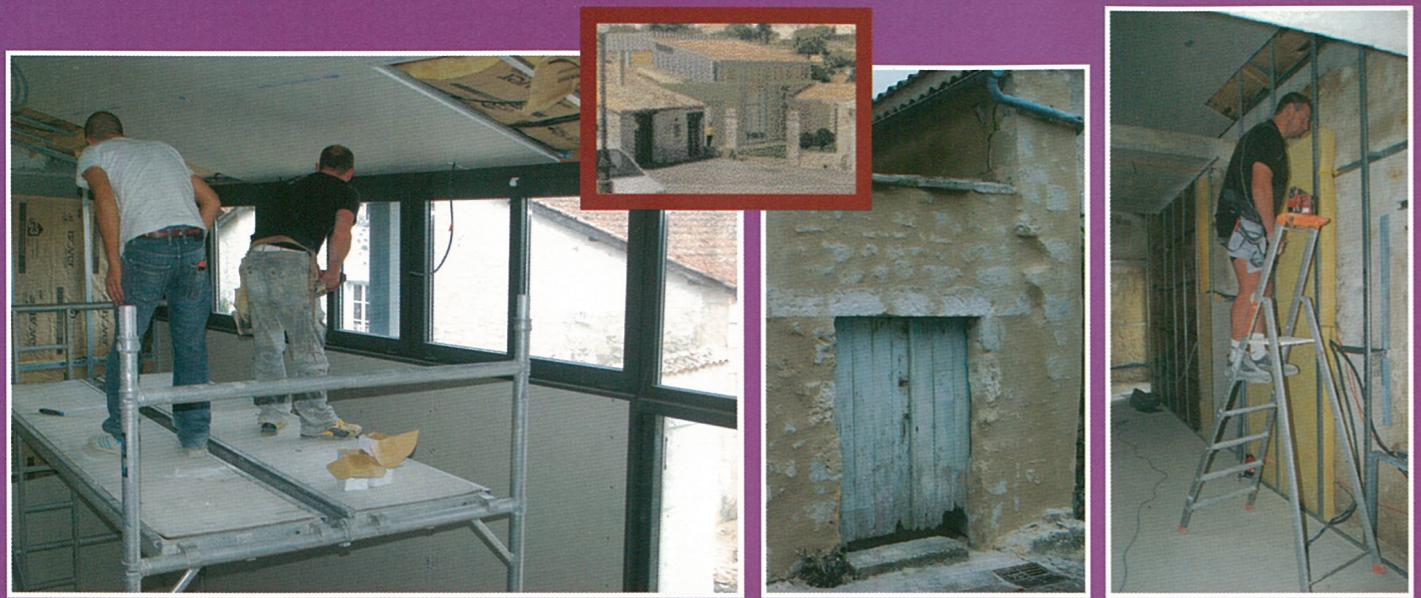
La société EPURON porteuse d'un projet éolien sur la commune (en limite de Fouquebrune), organise une permanence publique pour informer la population préalablement à l'installation du mât de mesures, sur le projet dans sa généralité et répondre aux questions des administrés

**MERCREDI 16 OCTOBRE
de 9 H 30 à 12 H 30**



**salle du conseil municipal
à la MAIRIE**

LA MEDIATHEQUE EN CHANTIER



20 ANS D'UN COTÉ...



...25 ANS DE L'AUTRE



BIBLIOTHEQUE

57 rue de la Boëme
Tél : 05.45.67.89.47.

Courriel :
bibliothèque-mouthiers-sur-boëme@orange.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 14 h à 18 h
mardi : 14 h à 18 h
Mercredi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h
jeudi : 14 h à 18 h
vendredi : 14 h à 18 h
Samedi : 10 h à 12 h 30



A la bibliothèque : Mélanie, Flora et Cécile
Photo A. PORTE

OCTOBRE, NOVEMBRE, DECEMBRE ...

Pendant les vacances de la Toussaint, la bibliothèque organise, pour les enfants de la commune, son concours habituel "LIRE EN FÊTE : PAS BÊTES, LES P'TITES BÊTES" du Samedi 26 Octobre au Samedi 16 Novembre 2013.

A La MJC, sur le thème des insectes, venez découvrir deux expositions intitulées "LE PUCERON DECHAINÉ" et "FABRE, POÈTE DES INSECTES" du 10 Septembre au 17 Octobre

BUFFET CONCERT VENDREDI 1er NOVEMBRE

20 H salle Gilles Ploquin Félix Leclerc, Higelin et Soirée animée par

« PATCHWORK les Repriseurs »

Un duo

Olivier Ménard

voix, guitare acoustique, ukulélé

Jean-Claude Chailleux

guitare électrique, voix

Un duo, les chansons que nous

aimons . De Boris Vian à

Bob Marley, de Nina Simone à Dick Annegarn,

de Joe Dassin à

Israel Kamakawivo en

passant par Bill Deraime,



Ouvert à tout public
Adultes : 10 €
Enfants : 5 €

Tél. 05 45 67 84 38

Organisé par la **MJC** en partenariat avec le **Comité de Jumelage et la Commune**

MOUTHIERS SUR LE WEB :
www.mouthiers-sur-boeme.com

SECOURS POPULAIRE

57, rue de la Boëme

La Boutique

Tous les samedis matin de 10 h à 12 h.
Le troisième lundi de chaque mois de 14 h à 16 h

Pensez à donner des vêtements qui ne sont plus portés mais encore en très bon état.

Béatrice BRUGUERA EXPOSE A LA M.J.C en octobre



SITE INTERNET INTERCOMMUNAL

Vous cherchez une activité pour vous et vos enfants ? Vous voulez en savoir plus sur votre commune et son patrimoine ? Être au courant de la dernière manifestation à venir ?

Retrouvez l'actualité et toutes les infos sociales, culturelles et sportives de la Communauté de Communes sur le site Internet intercommunal :

www.cc-charente-boeme-charraud.fr

Associations, pour faire figurer vos infos sur le site, contactez Christopher au 05.45.21.18.46 et par courriel à : site-cbc@wanadoo.fr

RANDONNEES PEDESTRES avec SENTIERS DE BOEME

Jour(s)	Animateur(s)	Tél	Lieu rando	Point de départ Mouthiers	Point de départ champ de	Heure départ	Heure distance
Samedi 5 octobre	Guy et Béatrice C	06 31 52 74 74	Rando sur Mouthiers 9 h 30, 7 km - repas à 12 h (6€ adhérents et 10€ autres) - AG Sentiers de Boëme (MJC) à 14 h 30				
13-oct	Nathalie S et Pascal J	06 07 14 46 17 06 67 20 24 59	CLAIX	13 H 30	Stade	14 h	12 km
27-oct	Daniel P et Denis G	06 19 12 62 39 06 85 90 68 89	PILLAC « le sentier du Bernou »	13 h 15	Devant l'église	14 h	12 km
10-nov	Nicole G et Cédric H	06 15 51 78 05 06 10 56 11 64	NEUVICQ LE château (17)	13 h 15	Place du chateau	14 h	10 km

RANDONNEES PEDESTRES DES MERCREDIS

Jour	Animateurs	Tél	Lieu rando	RV Mouthiers pl du ch de foire	Point départ	Heure départ	distance
Samedi 5 octobre	Guy et Béatrice C	06 31 52 74 74	Rando sur Mouthiers 9 h 30, 7 km - repas à 12 h (6€ adhérents et 10€ autres) - AG Sentiers de Boëme (MJC) à 14 h 30				
Me 9 octobre	Guy P et Joël F	06 74 80 34 45 06 23 55 46 43	MOUTHIERS	13 H 45	Petit Guillot	14 h	
Me 23 octobre	Claude D et Raymond F	05 45 67 84 11 06 77 41 59 71	CLAIX	13 H 45	Terrain de foot	14 h	8-8,5 km
Me 6 novembre	Colette et Guy B et	06 81 55 41 64 06 86 16 72 44	MOUTHIERS les tourbières	13 h 45	Place du champ de	14 h	

Un mercredi sur deux, environ 2 heures à allure tranquille. Départ du champ de

foire à 13 h 45 (attention nouvel horaire) pour des randonnées de 6 à 8 km.

Les randonneurs du mercredi sont invités à se garer près du chevet de l'église.

Tarif cotisation annuelle : 28,30 € et 29,60 €.

Vous pouvez venir tester gratuitement nos balades et randonnées : vous êtes les bienvenus.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

18 août : Aaron TARNAC CONDOM « le gué »
25 août : Madie GAUTHIER chemin de la Chauveterie
17 septembre : Mathilde DOSBÄA « combe noire »
18 septembre : Maxime MARTINEAU chemin de la Chauveterie

MARIAGE

24 août : Jérôme DUBOIS et Valérie SARRON « le Châtaignier »

DÉCÈS

17 septembre : Solange VALLADE à l'EHPAD

SUR VOTRE AGENDA

OCTOBRE

4 : « Nature en nocturne » soirée organisée par la bibliothèque en partenariat avec Charente Nature et la MJC au Centre Social de 20h à 22 h 30.
5 : soirée Country organisée par le SCM FOOT à la salle Gilles Ploquin à 20 h 30
5 : A. G. de l'association Sentiers de Boëme à la MJC
8 : collecte de sang à Blanzac de 17 à 20 h
12 : A. G.+ repas FNACA à la salle Gilles Ploquin
18 : soirée débat Secours Populaire à la MJC à 20 h 30
19 : repas du foot à la salle Gilles Ploquin
du 26 octobre au 16 novembre : concours « Lire en fête »
31 : soirée Halloween à la salle Gilles Ploquin

NOVEMBRE

1er : buffet-concert à la salle Gilles Ploquin à 20 h - soirée chansons françaises et anglaises
11 : cérémonie au monument aux morts
11 : loto du foot à la salle Gilles Ploquin à 14 h
16 : bourse aux jouets des parents d'élèves et Secours Populaire à la salle G.Ploquin 14 h

MEDECIN DE GARDE LE WEEK-END

Composer le 15

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême
Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT
Photos Alain PORTE Jean REVEREAULT

Impression : COMPOSERVICES

Le prochain
bulletin

Sortira début novembre. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 octobre
Les activités prévues jusqu'à mi-décembre pourront y être annoncées .

CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boëme - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Tennis balles neuves pour une nouvelle saison.



Élémentaire mon cher...



le club " miniatures " de la M.J.C. fait les choses en grand !

(Photos Alain PORTE)